

DOSSIER

Pages 8 et 9

**Ça bouge à JKM :
bientôt un parc multisports**



Simulation, photo d'illustration non contractuelle

Été 2021 #62 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

Covid : où se faire tester et vacciner cet été ?



10

Du côté péri et extrascolaire : du nouveau à la rentrée



13

Cadre de vie : label régional des villes et villages fleuris



13

Place aux mobilités douces : marquage de voies cyclables

Menuiserie Geppetto



Dressing
Cuisine
Parquet
Escalier
Meubles
Peinture



Fenêtres
Portes
Volets battants
Volets roulants
Portes de garage
Portails/Clôtures

09 75 51 11 30

www.menuiserie-geppetto.fr - 8, rue de Maule - 78870 Bailly - facebook.com/menuiserieGeppetto

S.P.C.E. Choron



Salle d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière

(Crédit d'impôt selon loi de finance)



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle

Tél.: **01.30.56.71.87**

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr



**MATTHIEU
FRUCHARD**
IMMOBILIER

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

KELLERWILLIAMS
Luxury
INTERNATIONAL

WWW.IMMOBILIER78.COM

07 66 55 64 02

AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER RSAC 877 570 895

kw
KELLERWILLIAMS
IMMOBILIER

Google
★★★★★
4,9

Depuis
1984
AUGU
Fermetures
L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatique ■ Fenêtres
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84



J-M Peinture
06 07 56 25 62

*Peinture intérieur & extérieur
Petits travaux de rénovation
Parquet & Carrelage*

jeanmarcpeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle

78860 Saint-Nom-La-Bretèche





Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

La sortie du confinement est en cours et nous retrouvons avec enthousiasme nos habitudes de vie.

Restons bien sûr vigilants afin que la situation sanitaire reste favorable.

Remercions à nouveau et grandement tous ceux qui, sans compter leur temps ni leurs efforts, ont permis à notre pays de tenir et ont mis en place et participé aux actions de solidarité et de vaccination. Localement, saluons Isabelle Trappier (adjoindue au maire déléguée aux affaires sociales), les élus, les agents municipaux et tous les bénévoles qui ont agi de concert ; et bien sûr, les acteurs du centre de vaccination intercommunal dont le fonctionnement est remarquable.

A l'heure où j'écris ces lignes, la commune se trouve émue et attristée par le décès de René Chêne, ancien maire (1994-2001) et maire honoraire. Homme de grande qualité très apprécié de tous, René Chêne était aussi un ami personnel. Il a laissé une marque et un style empreints d'écoute et de délicatesse dont beaucoup se souviennent. Sa disparition est profondément ressentie et nous partageons la profonde peine de sa famille.

Concernant notre quotidien, le programme de mon équipe continue à se mettre en œuvre :

- tous les comités consultatifs se réunissent désormais, le travail de réflexion et la concertation sur le projet JKM sont lancés, des manifestations et festivités variées sont à nouveau programmées, dès juillet avec les Estivales,

- c'est un centre de loisirs re-configuré qui accueillera les enfants à la rentrée,

- pour favoriser les mobilités douces, des marquages vélo sur la voirie sont prévus durant l'été,

Les subventions aux associations ont été votées et, au nom du conseil municipal, je les remercie pour leur « civisme » financier. Certaines ont déjà pu reprendre des activités et toutes se préparent à vous accueillir à la rentrée.

Au niveau intercommunal, des dossiers ont été montés dans le cadre du plan Climat Relance Transition Écologique (CRTE). D'autres projets sont en cours comme un Schéma Directeur des Liaisons douces et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) auquel vous pouvez contribuer sur le forum internet dédié.

Les grandes vacances approchant, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été synonyme de soleil et de détente, de retrouvailles familiales et amicales.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Travaux avenue des Platanes
Réglementation liée au bruit
Prochain conseil municipal
Horaires de la mairie
Horaires d'été du bureau de Poste
Permanences d'urbanisme
Recensement des jeunes citoyens

5 AGENDA

6 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Où se faire vacciner cet été ?
Tests PCR et antigéniques

Une belle initiative...

Nouvel album d'Etienne Merali
Sortie du livre de Franck Petit
Dons du sang, remerciements

8 DOSSIER

Ça bouge du côté de JKM !

10 GÉNÉRATIONS

Du nouveau à la rentrée
Vigilance canicule
Du côté de la bibliothèque
Festival d'activités à l'espace Jeunes
Hommage à René Chêne

12 VIE ÉCONOMIQUE

Guillou couverture
Marianick Productions
Bougie Cristaux et Cie

13 CADRE DE VIE

Saint-Nom village fleuri
Place aux mobilités douces

14 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil et état-civil le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h (sauf en août).

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le **mardi 29 juin 2021** à 19h en mairie.

L'ordre du jour est communiqué par voie d'affichage et sur le site web de la ville : www.saint-nom-la-breteche.fr.

Cette séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le **lundi après-midi**, le **mercredi matin** et le **vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Il vous renseigne sur vos démarches et la réglementation. Tél. 01 30 80 07 04.

Nota : les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

La Poste vous informe



Le bureau de poste de Saint-Nom-la-Bretèche sera ouvert **du 5 juillet au 28 août 2021 :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (fermé le mercredi et le samedi).

Cet été : travaux sur l'avenue des Platanes

Profitant de la période estivale durant laquelle la circulation est moins importante, l'entreprise MTP, bailleur de voirie pour le compte de la commune, va effectuer la réfection de la chaussée d'une partie de l'avenue des Platanes : entre la maison médicale et la rue Guitel, puis entre la rue Michel Pérot et la maison des associations. La durée des travaux est estimée à environ deux semaines. Vous serez tenus informés des dates précises. **+Infos :** 01 30 80 07 05



Savoir vivre ensemble

Pour assurer la qualité de vie dans le village, chacun doit veiller au respect de certaines règles de bon voisinage, notamment celles liées au bruit : **le dimanche, toute activité bruyante est interdite !**



1) Pour les particuliers :

Les travaux bruyants de bricolage, de jardinage ou de rénovation sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les jours fériés de 10h à 12h (hors dimanche)

2) Travaux, chantiers professionnels

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, réalisés par des entreprises privées ou publiques, à l'intérieur de locaux ou en plein air, y compris les travaux d'entretien des espaces verts sont uniquement autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h
- le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 62 - Été 2021

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Tout droit réservé. **Dépôt légal :** Juin 2021 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur [facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)
Inscrivez-vous à notre Newsletter web www.saint-nom-la-breteche.fr

ANIMATIONS

LES ESTIVALES DE SAINT-NOM

Du 6 au 10 juillet

Nombreuses animations et activités gratuites (cinéma, jeux, livres, peinture...) de 14h à 18h aux abords de l'Espace culturel JKM (programme complet joint à ce magazine).



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre

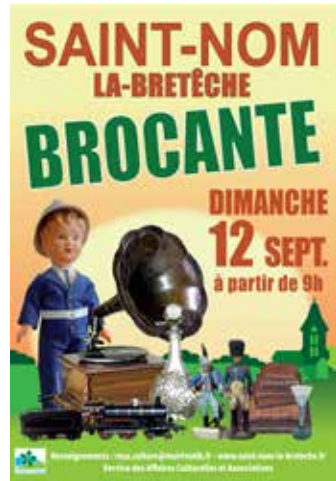
Rendez-vous annuel avec les associations : inscriptions, adhésions, contacts et animations à l'Espace JKM de 10h à 18h.



BROCANTE

Dimanche 12 septembre

Avenue des Platanes et route de Saint-Germain avec la présence de brocanteurs professionnels. Inscriptions auprès du SACA*.



FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 25 septembre

Proposée par l'association « Saint Nom la Nature », place de l'Europe, de 10h à 16h.

SAINT-NOM CLASSIC

Dimanche 26 septembre

Rallye touristique de voitures anciennes et d'exception et concours d'élégance. Inscriptions auprès du SACA*.



SPORT

COUPE DE GOLF DE LA MAIRIE

Vendredi 17 septembre

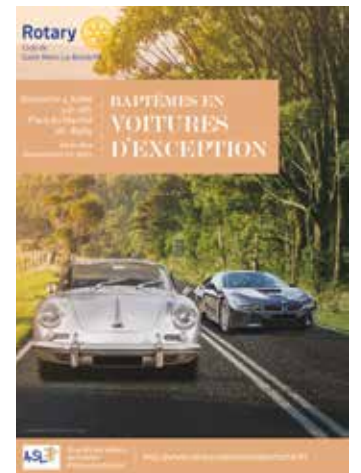
Trophée Patrice Galitzine au golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Informations auprès du SACA*



HORS NOS MURS

BAPTÊMES EN VOITURES D'EXCEPTION

Dimanche 4 juillet



Organisés à Bailly par le Club Rotary de Saint-Nom-la-Bretèche au profit des enfants de l'Institut d'Education Motrice (IEM) de Bailly.

Départs : place du Marché de 11h à 18h. Tours de 15 minutes. Restauration rapide sur place. Masques obligatoires.

+Infos : www.rotary-saintnomlabreteche.fr

SOUVENIR

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA TUILERIE

Dimanche 5 septembre

Au monument de la Tuilerie Bignon. Horaire à venir.

STAGES D'ÉTÉ DE LA MLC

Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet

La MLC vous propose différents stages pour tous les âges :

Stages pour enfants :

- Dessin et peinture (dès 5 ans), de 10h30 à 12h, à l'espace JKM
- Initiation à la Capoeira (4-6 ans), de 10h à 11h, à l'espace JKM
- Initiation à la GRS (6-12 ans), de 14h à 16h, au pôle sportif

Stage de Yoga pour adultes de 14h15 à 15h30 à l'espace JKM

Tarif 80 € par stage.

Inscriptions au 01 34 62 54 65.



(* Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) situé à l'Espace JKM, place Henri Hamel
Tél. 01 30 56 66 27
mail : d.pringarbe@mairiesnlb.fr

Tests Covid

Pour réaliser un test PCR ou antigénique à Saint-Nom-la-Bretèche, vous avez deux solutions :

- **Tests PCR** : au centre de tests situé sur le parking des Platanes, géré par le laboratoire Biosmose. Résultats sous 24h. Rendez-vous du lundi au vendredi en contactant le 01 30 16 14 44.

- **Tests antigéniques et PCR** : auprès des infirmiers Anne Tonnelet et Christophe Barreau, au 4 avenue des Platanes. Résultat immédiat pour les tests antigéniques réalisés 7 jours sur 7. Contact : 06 81 38 75 81 ou 01 34 62 55 10.

Attestation de vaccination

Tous les bénéficiaires d'un régime français d'assurance maladie peuvent obtenir leur attestation de vaccination certifiée, de façon autonome et sécurisée, depuis le téléservice développé par l'Assurance Maladie sur le site web : attestation-vaccin.ameli.fr.

La connexion se fait via **France-Connect**, un dispositif qui permet à l'utilisateur de s'authentifier par l'intermédiaire de ses identifiants habituels à certains services publics en ligne (exemple : impôts, assurance maladie...).

L'attestation peut, par exemple, être utilisée pour participer en France à de grands rassemblements supérieurs à 1 000 personnes (festivals, parcs d'attractions, salles de spectacles, etc). Dans ce cas, le QR code au format numérique ou papier est le seul élément de l'attestation à présenter lors du contrôle.

Par ailleurs, un **certificat numérique vert** européen sera nécessaire pour voyager au sein de l'Union Européenne à compter du 1^{er} juillet 2021. Ce certificat est proposé en français et en anglais.

Covid

Vaccination

Où se faire vacciner cet été ?

A Saint-Nom-la-Bretèche vous pouvez bénéficier d'un vaccin ARN (Moderna) près de chez vous, à la pharmacie de Saint-Nom. Celle-ci vaccine deux jours par semaine selon arrivage des doses. Si vous êtes intéressé(e), contactez la pharmacie pour être placé(e) sur liste d'attente. Contact : 01 34 62 60 80. Ouverture tout l'été.

A Crespières, depuis la mi-juin, le centre intercommunal fonctionne à son maximum avec 2 médecins, 3 infirmiers et 8 bénévoles administratifs par demi-journée. Des rendez-vous sont disponibles tous les jours sur **Doctolib**. Il est également possible de s'inscrire sur liste d'attente au 01 34 59 01 63.

Cet été, le centre de Crespières a été autorisé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) à fermer du 9 au 29 août. L'activité devrait reprendre le 30 août jusqu'à fin octobre. A partir du 30 juin, un centre de vaccination éphémère va être installé dans la galerie marchande de **Vélizy 2** pour prendre le relais. Il assurera les secondes injections qui ne nécessiteront pas de prise de rendez-vous préalable.

A noter : à ce jour, le centre cumule plus de 15 000 injections depuis son ouverture et vaccine environ 400 personnes par jour, ce qui est une belle performance (le vélodrome de Saint-Quentin vaccine 3 000 patients par jour avec plus de 35 médecins).

Mention spéciale pour les bénévoles dont font partie de nombreux Nonnais-Bretéchois ! Sur les 14 centres en activité sur les Yvelines, le centre de Crespières est le seul à fonctionner uniquement avec du personnel administratif bénévole. Bravo à eux ainsi qu'à nos professionnels de santé locaux pour leur mobilisation et leur engagement !



Le 10 000^e vacciné au centre de Crespières, le 21 mai dernier.

La vaccination ouverte aux 12-17 ans



La vaccination ARN messager (Pfizer, Moderna) est désormais ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans. Pour en bénéficier, ils doivent obligatoirement :

- venir accompagnés d'un de leurs parents.
- être porteurs d'une autorisation parentale signée par les 2 parents (téléchargeable sur le site de la mairie).
- donner eux-mêmes leur consentement oral avant la vaccination.

Solidarité

Une belle initiative

Des ordinateurs de la mairie expédiés à Madagascar



Début mai, Martin Pesle, un habitant de la commune, membre de l'ONG *AccesMad* qui agit pour le développement de l'éducation scientifique et technique à Madagascar, est venu en mairie chercher une pleine camionnette de matériel informatique réformé dont une trentaine de tours d'ordinateurs.

Avant d'être expédiés à Madagascar, ces ordinateurs ont été formatés et reconfigurés par l'association *Ateliers sans frontières*.

Basée en île-de-France, celle-ci accompagne plus d'une centaine de personnes fragilisées vers une situation professionnelle stable.

Ce matériel sera mis à disposition des enseignants et des élèves de lycées publics et privés malgaches, afin de leur donner accès à des milliers de documents pédagogiques interactifs réunis au sein d'une médiathèque électronique locale.

Pour en savoir plus sur le programme éducatif d'*AccesMad*, ou faire un don financier ou d'équipements informatiques : accesmad.org

Contact : martinpesle@msn.com

Musique

Etienne Merali

Un nouvel album «Essentiel»

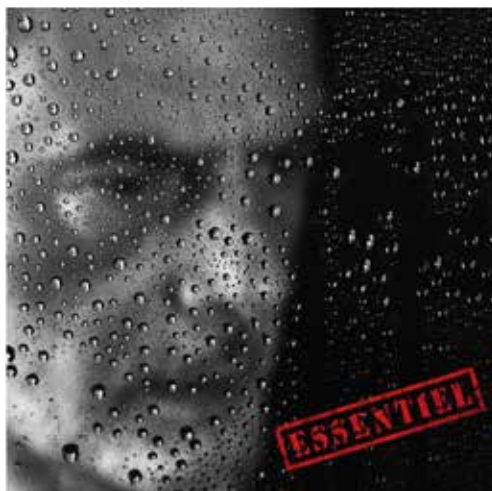
C'est aux côtés de Julien Merali, son fils, compositeur du premier album « *Mon île d'amour* » sorti en 2018 qu'Etienne Merali, artiste nonnais-bretêchois, a opéré sa mue lors du premier confinement.

La disparition du chanteur Christophe en avril 2020 a été l'élément déclencheur de ce deuxième album imprévu. Le titre « Petit Bonhomme » sorti une semaine après la disparition du dandy français lui rend un hommage sensible et émouvant.

L'amour et la femme restent au cœur des 9 autres titres de l'album « Essentiel ». L'écriture emploie des mots plus crus, mais c'est au service de la sensualité et du romantisme.

La voix toujours aussi chaude et envoûtante d'Etienne Merali se détache sur des synthés, des claviers 70's et des « beats » modernes et percutants. Goûtez à ce savoureux mélange acidulé et électro-pop...

Album disponible depuis le 16 juin sur toutes les plateformes et en commande sur le site web : official.shop/etienne-merali.



Don du sang

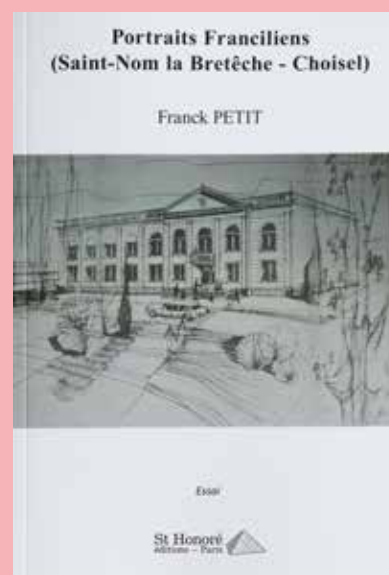
Merci à tous les donateurs !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) et la mairie remercient chaleureusement les généreux volontaires qui sont venus donner leur sang les 26 mars et 3 juin derniers à l'Espace culturel JKM. Ces deux collectes ont accueilli respectivement 85 et 70 personnes dont 10 % de nouveaux donateurs.

Trouver un lieu de prélèvement près de chez vous sur le site de l'EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Lecture

Personnalités ayant vécu à Saint-Nom-la-Bretêche



Franck Petit est Professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille.

Toujours Nonnais-bretêchois de cœur, il vient de publier aux éditions *St-Honoré Paris* un essai sur les personnalités qui ont résidé à Saint-Nom-la-Bretêche ou Choisel, deux communes des Yvelines où il a lui-même habité.

Le 29 mai dernier, il est venu dédicacer son ouvrage sur la terrasse de « *Soif d'Évasion* » 59 avenue des Platanes. Encore disponible à cet endroit, vous pouvez aussi le commander sur Amazon, la Fnac, Decitre...

Sport et loisirs

Ça bouge du côté de JKM !

Un parc multisports, un parcours d'agrès et une aire de jeux vont bientôt sortir de terre

L'Espace Jacques Kosciusko-Morizet (JKM), créé en 1986, ainsi que les espaces verts et sportifs qui le jouxtent sont un lieu clef du village. Le bâtiment de l'Espace JKM va faire l'objet d'une transformation de fond (voir sondage joint au magazine). Quant aux espaces extérieurs, ils vont bientôt offrir à tous de nouveaux terrains de jeux...

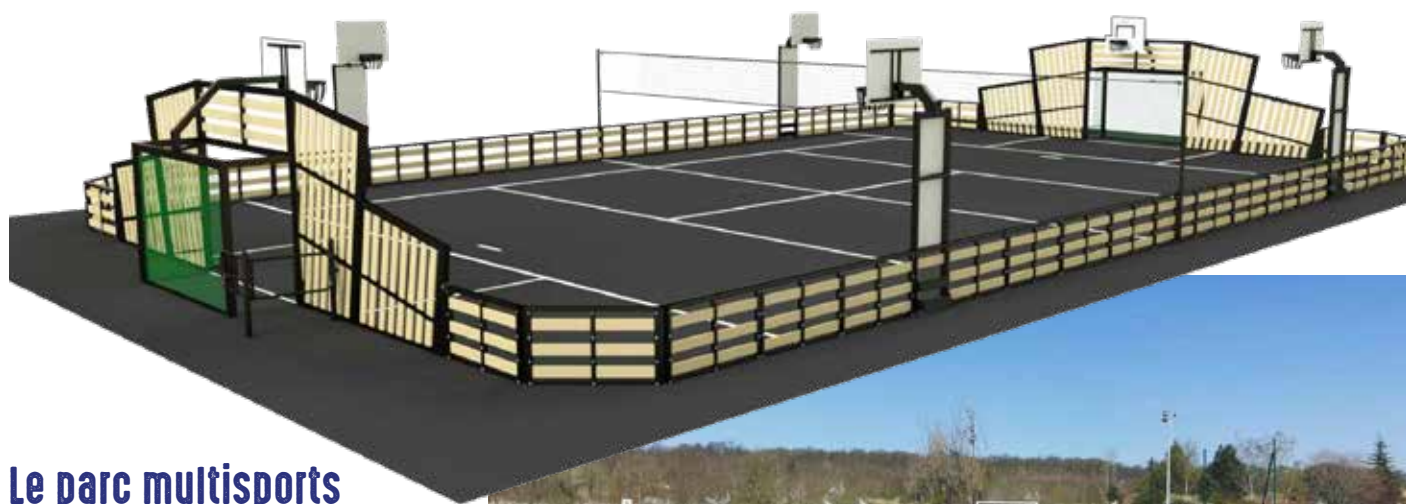
Au fil des années, différents équipements se sont implantés à proximité de l'Espace JKM : terrains de football, de basket-ball, de baseball, boulodrome, aire de jeux pour jeunes enfants, skatepark.

Aujourd'hui certains d'entre eux sont vétustes : c'est le cas des terrains de basket-ball et de football.

Dans un premier temps, le terrain de basket-ball va faire l'objet d'une mue complète puisqu'il va être remplacé par un parc multisports, un équipement sollicité par de nombreux jeunes tout comme l'avait été le skatepark. Pour satisfaire tous les âges, une aire de jeux pour les 8-14 ans, très attendue par le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et de nombreux parents, et un parcours d'agrès vont également être mis en place. Ces équipements de plein air pourront accueillir les personnes à mobilité réduite.

En préparation depuis une dizaine de mois, ce projet se concrétise sur la base de visites d'équipements similaires dans d'autres communes et d'échanges avec les jeunes et l'intervenant sports des écoles afin d'identifier les besoins précis. Il a également été présenté en comité consultatif « animation, sports, culture » début juin. Un prestataire a d'ores et déjà été choisi dans le cadre d'un appel d'offres.

Le coût total de cet investissement s'élève à 184 000 € HT, subventionnable à hauteur de 60 % environ par la Région Ile-de-France et l'Agence Nationale du Sport. Les travaux ne pourront débuter qu'après l'obtention des subventions sur lesquelles nous comptons au second semestre 2021 ou au premier trimestre 2022.



Le parc multisports

Implanté entre les terrains de foot et de baseball, sur l'emprise de l'actuel terrain de basket devenu vétuste, cet équipement bardé de bois composite est conçu pour la pratique du mini-foot, du handball, du basket, du volleyball et du badminton.

Simulation, photo non contractuelle





Simulation, photo non contractuelle © section aérienne de la Gendarmerie.



Simulation, photo non contractuelle

◀ Le parcours d'agès

Le *street workout*, qu'on pourrait traduire par « entraînement de rue », est un loisir sportif très prisé des jeunes. Il mêle gymnastique, musculation au poids du corps et endurance, par l'enchaînement de figures de force, de souplesse, d'équilibre et d'agilité.

Nouvelle aire de jeux ▶

L'aire de jeux existante est réservée aux enfants de 2 à 10 ans. Celle qui va être implantée à proximité répondra aux besoins ludiques des enfants de 8 à 14 ans.

Composée d'une tour de corde de 5 mètres, d'une porte des étoiles, d'un pont suspendu, d'un espalier, d'une traverse et d'un panneau à grimper, cette structure répond, bien sûr, à toutes les normes de sécurité en vigueur.



Simulation, photo non contractuelle

Services périscolaires et centre de loisirs

Du nouveau à la rentrée !

Pour une rentrée sereine, inscrivez vos enfants dès maintenant

Centre de loisirs : les activités extrascolaires, le mercredi et durant les vacances scolaires, sont depuis 2013, de la compétence de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) qui avait confié son organisation par délégation à la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC). A compter de la rentrée 2021, c'est le service scolaire de la mairie qui sera désormais chargé de l'organisation de ces activités de centre de loisirs pour le compte de la CCGM. Nous remercions la MLC et ses équipes pour l'attention et la bienveillance dont elles ont toujours fait preuve vis-à-vis des enfants et des familles durant toutes ces années.



Restauration scolaire :

Un nouveau marché de restauration prendra effet à partir de septembre. La société **Elior** a été reconduite sur la base de prestations plus qualitatives.

Parmi les nouveaux engagements pris, citons les recettes « maison » et une alimentation « durable » comprenant davantage de produits bio.

Accueils périscolaires :

Ce service, officiellement reconnu par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), continuera de proposer chaque jour des activités ludiques et variées. Le goûter, expérience plébiscitée cette année, sera désormais inclus dans l'offre.

L'étude dirigée : la commune assure l'organisation de l'étude dirigée à l'école élémentaire les lundis, mardis et jeudis pour les enfants du CE1 au CM2. A la sortie de classe, les enfants inscrits sont rassemblés pour le goûter, puis orientés vers les salles d'études et encadrés de 17h à 18h par des enseignants : mise au travail, vérification du travail fait, récitation du travail oral, aide et assistance, alerte des parents sur des points de vigilance. A la sortie de l'étude dirigée, les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) à « l'accueil après étude », de 18h à 19h.

Les tarifs ont fait l'objet d'une refonte globale. A noter également la création de nouvelles tranches de quotient familial. Votée à l'unanimité du conseil municipal, cette refonte bénéficiera à de nombreuses familles. Retrouvez dès maintenant toutes les modalités d'inscriptions aux services périscolaires et extrascolaires sur le portail famille.

Contact : 01 30 80 07 08 (service scolaire de la mairie).

Vigilance canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie tient à jour un registre confidentiel sur lequel les personnes vulnérables peuvent s'inscrire (ou être inscrites) afin de bénéficier d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur ou de grand froid (personnes âgées, malades ou isolées).

Cette mesure préventive permet au CCAS, en cas de déclenchement d'alerte météorologique majeure de la Préfecture, de contacter ces personnes pour s'assurer qu'elles ne se trouvent pas en difficulté et, si besoin, leur apporter aide et assistance.

Ce dispositif de prévention est le fruit d'un partenariat entre la Préfecture, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et les Centres Communaux d'Action Sociale.

Inscription tout au long de l'année en mairie en contactant le 01 30 80 07 10.



Lecture

Du côté de la bibliothèque

Rendez-vous en livre inconnu !

Cet été laissez faire le hasard ! Choisir un livre en 4 ou 5 mots clés n'est pas chose aisée, mais c'est ce que nous vous proposons ! Ne tenez plus compte de l'avis des autres lecteurs, oubliez la couverture et le résumé et laissez-vous surprendre... En bien ? En mal ? Peu importe, osez emprunter un livre mystère !

Le Rendez-vous des Doudous :

Amélie Gérardal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.

Prochains RDV des Doudous : Mercredi 8 et samedi 11 septembre 2021, à 10h.



Nouveautés de l'été :

Découvrez sur le site web de la bibliothèque, la sélection des nouveautés, par thème et avec descriptifs !

+infos : bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot. Tél. 01 30 51 31 90
site : www.bibsnlb.cassioweb.com

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 15h à 19h
- Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h30
- Vendredi : 9h à 12h30 et 15h à 18h30
- Samedi : 10h à 12h30

Fermeture estivale de la bibliothèque du 27 juillet au 16 août inclus.

Hommage

A M. René Chêne, maire de Saint-Nom-la-Bretèche de 1994 à 2001.



René Chêne a succédé à Jacques Kosciusko-Morizet disparu en mai 1994. Réélu suite aux élections municipales de juin 1995, René Chêne a mené les affaires de la commune avec beaucoup d'humanité, de discrétion, de gentillesse et d'attentions à l'égard de tous, jusqu'en 2001. Il est décédé à Noisy-le-Roi à l'âge de 91 ans, le 10 juin dernier. La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Festival d'activités à l'Espace Jeunes

Demandez le programme

En cette période d'examens (brevet...), certains jeunes ont déjà moins de cours. C'est pour eux notamment que l'Espace Jeunes ouvre jusqu'au 6 juillet en mode « pré-vacances » tous les après-midis, 6 jours sur 7.

A partir du 5 juillet et jusqu'au 17, place au programme estival avec de nombreuses activités ludiques pour tous, garçons et filles : ateliers manuels, jeux, soirées, mais aussi une formation aux gestes de premiers secours.

L'espace Jeunes et le CMJ participeront à la brocante du 12 septembre prochain. Si vous avez des jeux et jouets en bon état à donner, merci de les déposer à l'Espace Jeunes.

Horaires d'ouverture : les mercredis et samedis de 14h à 18h, les vendredis de 15h à 19h et tous les après-midis durant les vacances scolaires.

Inscription possible tout au long de l'année.

Cotisation annuelle : 25 €.

Contact : Marc Eloffe Tél. 06 24 02 83 96
m.eloffe@mairiesnlb.fr



Guillou couverture

Votre artisan couvreur au service de vos projets

L'entreprise **Guillou couverture**, c'est avant tout une histoire de famille. Créée par Claude Guillou en 1982, elle est aujourd'hui dirigée par David, couvreur-charpentier et zingueur depuis plus de 20 ans. Il travaille avec ses deux fils Mayron et Jervis, et forme Mayvis son plus jeune fils actuellement en apprentissage.

Ils interviennent chez vous pour tous vos travaux de toiture : charpente, couverture, isolation, zinguerie, fenêtres de toit, démoussage et même traitement et peinture des façades. L'entreprise est installée depuis 1 an à La Tuilerie Bignon à Saint-Nom-la-Bretèche (accès par la rue Daniel Féau menant au golf).

Au fil des années, les différents matériaux qui composent une toiture, notamment les tuiles, deviennent poreux et perdent de leur pouvoir d'étanchéité. N'attendez pas qu'il soit trop tard ! Devis gratuit sur simple demande.

+Infos : www.guillou-couverture.fr **Contact :** 06 10 40 00 01 / guillou.d@neuf.fr



Marianick productions



Marianick Lavergne-Marrec vient de fonder **Marianick Productions** à Saint-Nom-la-Bretèche, une agence spécialisée dans l'audiovisuel qui propose de scénariser et de filmer vos projets professionnels, ou de présenter votre société pour mettre en valeur son identité et ses activités. Elle vous accompagne ainsi dans le développement commercial de votre entreprise (film corporate ou institutionnel, vidéo marketing, clip, interview, reportage, storytelling, publicité...), ou pour tout événement particulier...

Déjà, la boulangerie du centre village, **Evasions gourmandes**, lui a confié la réalisation d'une vidéo présentant son savoir-faire, visible sur le site web : marianick-productions.fr.

Contact : 06 61 78 67 72
contact@marianick-productions.fr

Bougie Cristaux & Cie

Bienvenue dans l'univers des bougies, bijoux et parfums d'intérieur

Émilie Andony est Nonnais-Bretéchoise et passionnée par les pierres et leurs vertus depuis son enfance. Elle s'est formée en lithothérapie et en aromathérapie dans la perspective de créer son auto-entreprise en mars dernier et de commercialiser bougies et bijoux qu'elle fabrique elle-même.

Toutes ses bougies sont 100 % naturelles, composées de cire de soja, d'huiles essentielles et de fragrances de Grasse. Elles sont décorées de pierres semi-précieuses, et parfois de coquillages ou de fleurs séchées. Elle utilise uniquement des produits naturels de qualité, sans danger pour la santé ni l'environnement, et présente ses bougies dans de petits sacs en toile de jute réutilisables. Possibilité de personnalisation sur simple demande.

Pour offrir ou vous faire plaisir, retrouvez la gamme complète de ses bougies et fondants parfumés coulés à la main, ainsi que des parfums d'intérieur et bijoux (bracelets et boucles d'oreilles), sur son site web www.bougiecristauxcie.com. **Contact :** bougiecristauxcie@gmail.com



Saint-Nom-la-Bretèche, village fleuri

Visite, courant juillet, du jury du label régional des villes et villages fleuris

L'équipe du service technique dédiée aux espaces verts, composée de 6 agents permanents, est conduite depuis 10 ans par Sébastien Métayer, agent de maîtrise. De mars à juin, elle a accueilli Morgane, une jeune stagiaire qui souhaite opérer une reconversion professionnelle.

En coopération avec Albanne Levêque, directrice du service technique, et un groupe de travail composé d'élus, ils mettent en oeuvre les projets environnementaux de la commune.

Cette année, ils ont notamment créé au coeur du village, place de l'Europe, un jardin d'agrément éphémère d'environ 60 m² d'inspiration méditerranéenne composé de pieds de vigne, olivier, lavandes papillon, bambous, cyprès, sauge, lantana, callistemon, bougainvillier, althéa, myosotis...

Ces plantes sont disposées autour d'un bassin contenant prèles, joncs et « bubule » le poisson rouge !

Une rivière sèche composée de galets crée une perspective au sein de cet ensemble qui sera démonté à l'approche de l'hiver. Pour 2022, à cet endroit, un verger éphémère est déjà envisagé.

Par ailleurs, cinq nouvelles jardinières hors sol ont été disposées face au magasin « Carrefour City ».

Elles accueillent légumes et plantes aromatiques cultivés en permaculture, tout comme celles déjà installées dans les écoles et à proximité de la garderie périscolaire.

Espérons que le jury du concours régional des villes et villages fleuris qui visitera notre commune courant juillet, sera sensible au travail réalisé par l'équipe des espaces verts !

Le label décerné par ce jury récompense l'engagement des communes en faveur de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Exemples : actions d'animation et de promotion auprès de la population, préservation du patrimoine végétal, modes de gestion, respect des ressources naturelles et de la biodiversité, cohérence des aménagements paysagers, qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).



Place aux mobilités douces !

Afin de sécuriser les déplacements à vélo, le maillage cyclable existant de la commune doit être complété et développé. Un groupe de travail a identifié quatre circuits prioritaires qui permettent de faire le lien entre des équipements incontournables et des voies cyclables communales et départementales déjà existantes.

Durant l'été, ces quatre circuits vont faire l'objet de marquages au sol. Aucun d'entre eux ne peut être équipé de voies cyclables à part entière car les largeurs de nos rues sont insuffisantes (la réglementation impose des largeurs précises).

Les rues concernées par ces marquages sont : route de Villepreux, avenue des Platanes, route de Saint-Germain, route des Deux Croix, rue Arthur Rimbaud et chemin du Buisson Sainte-Anne. Ces circuits ont été soumis au comité consultatif dédié aux mobilités douces. Dans un second temps, le réseau pourra être étendu à d'autres voies (rue Guitel, route de Sainte-Gemme, rue de Valmartin...).



POINT D'ÉTAPE ESTIVAL...

Dans tous les domaines, l'équipe *Un village en mouvement* travaille activement à la réalisation de son programme. En matière de participation citoyenne, deux comités consultatifs se sont réunis pour la première fois, en présentiel : le comité animation/sports/culture a permis de présenter à ses membres le panorama des projets en cours, le planning prévisionnel du réaménagement de l'espace JKM et aussi de mobiliser le groupe sur l'organisation concrète de prochains événements comme le carnaval, le téléthon ou encore de tournois sportifs (tennis, basket...).

Le comité Mobilités douces a quant à lui travaillé sur les circulations à vélo dans le village et plus précisément sur 4 circuits qui permettront de relier les équipements principaux entre eux. Prochaines étapes pour ce comité : compléter ensemble le réseau, réfléchir à la signalétique, étudier les modalités possibles pour organiser le covoiturage. Plusieurs projets clefs ont franchi des étapes importantes : 1/ Pour le terrain multisports, le prestataire a été choisi ; il faut désormais attendre les subventions pour faire démarrer le chantier. 2/ Pour la transformation de l'espace JKM, la consultation est lancée auprès des associations d'une part et des habitants d'autre part. Objectif : mettre au point le cahier des charges qui permettra de sélectionner le « programmiste » autrement dit le futur chef d'orchestre du projet. 3/ Pour le centre de loisirs, la gestion sera désormais assurée par le service scolaire de la mairie. La transition se fera en douceur dès la rentrée 2021. 4/ Pour la résidence séniors, le dépôt du permis de construire est imminent. D'autres actions sont en cours, parmi lesquelles : la rédaction d'un cahier des charges pour paysager les entrées de village, une opération composteurs pour contribuer à réduire le volume de déchets organiques à traiter, l'agrandissement de la crèche notamment pour proposer un service halte-garderie. Le maître d'œuvre a été choisi pour mener les travaux à bien. Enfin dans le cadre de la Communauté de communes, plusieurs élus s'impliquent dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) afin d'intégrer les actions environnementales de la commune dans un contexte plus global. Les travaux de vacances ne vous font pas peur ? Alors participez vous aussi, même à distance, à l'élaboration du PCAET en vous rendant sur le forum dédié : <https://climat-gallymauldre.fr/> Toute l'équipe *Un Village en Mouvement* vous souhaite un très bel été !

Vos idées et vos souhaits pour Saint-Nom-La Bretèche

Dans le dernier « Grand Angle », nous vous proposons de partager vos idées via notre site et notre compte Facebook en répondant à la question « Que changeriez-vous pour améliorer votre quotidien à Saint-Nom-la Bretèche ? ». Nous vous remercions d'y avoir répondu aussi nombreux. Comme promis, nous vous livrons une synthèse de vos contributions. Transports & mobilité : l'accès à la gare reste une thématique récurrente. Vous soulignez les problèmes de sécurité (notamment pour les plus jeunes le soir) et de dangerosité de la route des Muses (à pied / à vélo). Vous préconisez, comme nous l'avions également proposé, l'installation de lumières avec capteurs, la remise en état des bas-côtés et la mise en place de solutions efficaces de co-voiturage. En centre-ville, vous proposez d'encourager la mobilité douce en créant de nouvelles pistes cyclables et voiries partagées et en sécurisant les accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite (notamment l'Avenue des Platanes). Vous souhaitez également que les voitures respectent les limites de vitesse dans le village. Cadre de vie : vous vous inquiétez de la profusion de tags (au skate Park, sous les petits tunnels, sur les bancs, ...) et vous souhaitez le remplacement de surfaces bitumées (parkings) en aires végétales. Vous refusez la construction de nouveaux programmes de logements ou quartiers résidentiels. Certains suggèrent la création d'un espace ouvert aux artistes urbains, projet qui faisait partie de notre programme (intégration d'œuvres artistiques sur notre territoire, notamment grâce à un espace dédié proche de l'espace JKM). Vous êtes d'ailleurs particulièrement soucieux de la réhabilitation de l'espace JKM et de l'aménagement de ses abords. Vous souhaitez que cet espace permette de développer une réelle politique culturelle et sportive et devienne un pôle d'attractivité de notre commune dédié aux loisirs et à la promenade. Ce projet était l'une de nos principales ambitions lors des dernières élections municipales (cf. www.ensemblepoursaintnom.fr). Nous nous réjouissons que le Conseil Municipal s'inspire de nos propositions et lance une concertation pour que chacun puisse contribuer à la co-construction de cet espace de vie.

Nous aurons à cœur de défendre vos idées et vos souhaits. Les élus et membres du collectif « Ensemble pour Saint-Nom-La Bretèche ». Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE

BELLES VACANCES A TOUS !

A la sortie d'une crise sanitaire sans précédent, nous voulons faire passer un message d'optimisme. Après la violente récession de l'année 2020 (le PIB a chuté de 8,3% selon l'INSEE), l'économie française devrait connaître un rebond en affichant une croissance de 5% en 2021.

Alors que les rues ont renoué avec l'animation des terrasses, depuis le 19 mai, que nous retrouverons un peu notre vie d'avant à partir du 30 juin, les restaurateurs espèrent sauver leur saison.

Le « quoi qu'il en coûte » a permis de préserver les revenus. Les investissements se sont maintenus à un niveau important et, en dépit de la pandémie, la trésorerie de beaucoup d'entreprises reste abondante grâce aux mesures d'accompagnement de l'État. Les entrepreneurs ont repris à bras-le-corps l'activité et la France surprendra par la vigueur de sa croissance.

L'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) mise sur un trésor caché « l'épargne-Covid » de la population, qui a mécaniquement moins dépensé depuis le début de la crise sanitaire. Nous vous incitons donc à dépenser votre bas de laine chez tous les commerçants et artisans de notre village :-)

Continuez à nous transmettre vos idées pour l'aménagement des ronds points aux 4 entrées de notre village ainsi que toutes vos envies pour améliorer le bien vivre à Saint-Nom-La-Bretèche. Nous les ferons valoir auprès du Conseil Municipal en espérant que le Maire ne freine pas toutes les meilleures intentions et qu'au contraire, ce vent d'optimisme lui soit contagieux...

En attendant cela, nous vous souhaitons d'excellentes vacances qui vous permettront de retrouver les bons moments de partage qui ont tant manqué.

Soyez toujours prudents et protégez-vous bien. @ très vite sur la page Facebook de « J'aime Saint-Nom ».

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 80 23 88



AVLMA

L'immobilier by AVLMA

Acheter Vendre Louer Maisons & Appartements

avlma.com - 01 75 58 17 31 - contact@avlma.com



Christelle Herman
06.64.90.15.57

Saint-Nom-la-Bretèche
Chavenay



Crédit photo: BMD PHOTO

AVLMA fête ses 10 ans !

Et ce sont près de 100 projets de vie
que j'ai déjà réalisés.

Alors n'hésitez plus. confiez-moi le vôtre !

Retrouvez-moi sur Facebook & Instagram : [avlma_stnom78](https://www.facebook.com/avlma_stnom78)



Fiabilité du réseau FNAIM



Honoraires fixes de 2,8% du prix net vendeur



Service photo & diagnostics inclus*

* Dans le cadre d'une vente en exclusivité.

Votre satisfaction est notre priorité !

Elite

RENOVATION

Depuis 1993

01 39 54 01 30

**Entreprise générale
de bâtiment**

**Tous travaux
de rénovation**

**info@elitebatiment.com
www.elitebatiment.com**



**stéphane
plaza**
immobilier

À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



VENTE / LOCATION / GESTION LOCATIVE

01 30 69 70 37

**Nous connaissons Saint-Nom-la-Bretèche
pour y vivre quotidiennement**

Notre proximité avec le marché local est un atout
We know our village to live there daily, it is an asset

Nous prenons le temps de vous rencontrer

Notre méthode est fondée sur l'écoute et la bienveillance
We take time to meet you,
our methods are based on listening and kindness

Estimez en toute liberté

Nos estimations sont gratuites et sans aucun
engagement de votre part
Estimate your property freely, our estimates are free

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE



*"Nous sommes prêts pour tous vos projets !"
"We are ready for all your projects"*



**Et si nous
parlions de
vos projets ?**

Honoraires modérés

3.5 %TTC
charge acquéreur
pour prix de vente
>= 700 000 euros

**46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du lundi au samedi**

SaintNomLaBretèche@stephaneplazaimmobilier.com
www.StephanePlazaImmobilier.com

